

# Principaux frais du contrat \*

Date de mise à jour : Avril 2025

ELITE SOVILA VIE



## Contexte

Cette annexe a pour objet de présenter les principaux frais du contrat. Pour une vision plus complète des dispositions du produit et de l'ensemble des frais appliqués, il est nécessaire de se référer à l'encadré des Dispositions Générales.

Montant minimal de versement initial

25 000,00 €

## Frais annuels

### Frais de gestion du contrat

#### Frais des supports

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Support fonds en Euros   | 0,80% |
| Support unités de compte | 1,00% |

### Frais de gestion des unités de compte

#### Gestion libre

|   |       |
|---|-------|
| <b>Fonds actions** (moyenne)</b>                    | 1,93% |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | 0,81% |
| <b>Fonds obligations (moyenne)</b>                  | 1,04% |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | 0,38% |
| <b>Fonds immobilier**** (moyenne)</b>               | 1,69% |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | 0,31% |
| <b>Fonds diversifiés (moyenne)</b>                  | 1,59% |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | 0,65% |

## Autres frais annuels

### Frais forfaitaires

néant

### Frais proportionnels

+ 0,45% supplémentaire maximum sous option d'allocation ou avenant de réorientation d'épargne

## Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

### Frais sur versement

4,75%

### Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)

Gratuit

### Frais d'arbitrage libre

Proportionnels ou forfaitaires 0,20 % min 50 € max 300 €

Nombre d'arbitrages gratuits par an sans objet

### Frais de transfert sortant vers un autre produit

non applicable

### Frais sur les versements de rente

3% des arrérages de rente

### Frais de rachat

0%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.